Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 73 (1978)
Heft: 1-fr

Artikel: Cela n'en vaut pas la peine : le projet ce centrale électrique de Gletsch
Autor: Pfister Thomas
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174712

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le projet de centrale électrique de Gletsch

Cela n'en vaut pas la peine

Un consortium comprenant les entreprises Alusuisse, Lonza et Motor Columbus, avec la participation de l'Etat du Valais, projette la construction d'un nouveau complexe hydro-électrique à la source du Rhône. En tant qu'autorité de concession, le gouvernement valaisan a donné son accord à ce projet, qui est soumis à l'examen du Département fédéral de l'énergie. Pendant ce temps, l'opposition grandit dans l'opinion publique.

Certes, pour le moment, il apparaît que les milieux industriels s'intéressent moins à *Gletsch* que l'Etat du Valais et les communes concernées; mais le danger qui menace ce site rhodanien n'en est pas écarté pour autant. Aussi devons-nous examiner brièvement les avantages et les inconvénients du projet. Une installation de pompage-turbinage à Gletsch est-elle absolument nécessaire? Et si oui, à quelles conditions pourrait-elle, dans le meilleur des cas, se justifier?

Avantages

Selon la *Feasibility Study* de Motor Columbus de février 1976, la variante maximale comprendrait les deux usines électriques du *Totensee* et de *Gletsch.* La première serait uniquement une installation de pompage-turbinage, le bassin d'alimentation étant constitué par l'actuel «lac des Morts». La seconde, celle de Gletsch, serait une installation combinée; son bassin d'accumulation serait un lac artificiel au creux de la vallée, à la pointe du glacier du Rhône. Les deux usines seraient reliées en commun à un bassin d'accumulation inférieur, à créer en aval près d'Oberwald. Cette variante maximale aurait un coefficient de rentabilité de 0,945. Elle serait ainsi de 4% plus chère que la seule usine du Totensee.

Pour apprécier l'ensemble de la situation actuelle, en matière d'énergie, il faut tenir compte des centrales *nucléaires de Gösgen, Leibstadt* et *Kaiseraugst.* L'énergie de base ainsi produite de nuit pourrait être transformée, par la centrale de pompage de Gletsch, en un courant de pointe dont nous aurons besoin à longue échéance. Une comparaison entre Gletsch et Leibstadt montre qu'il est possible aujourd'hui de dimensionner une centrale de pompage-turbinage de telle façon qu'elle fournisse les mêmes prestations qu'une centrale nucléaire avec le même prix de revient. Aussi, en cas de besoin justifié *d'énergie de pointe supplémentaire,* doit-on sans conteste donner la préférence à une centrale de pompage. Le projet de Gletsch représente pour le Valais, et surtout pour la vallée de Conches, «économiquement faible», un certain nombre d'avantages (taxes de concessions, droits d'eau, postes de travail, etc.).

De graves objections

Mais: le glacier du Rhône et ses abords, c'est-à-dire la région qui serait immergée en cas de réalisation du projet, est inscrite à l'inventaire CPS des sites d'importance nationale à protéger. Le terrain de Gletsch est un cas modèle universellement connu: depuis plus de cent ans, on y a mesuré les mouvements du glacier, ceux de la végétation, et la maturation du sol. Le *caractère unique* de ce site réside dans la possibilité de reconstituer ces variations de tout un siècle, avec la documentation appropriée pour tout observateur. Une région analogue n'existe nulle part ailleurs.

Il existe en d'autres lieux des *possibilités tout aussi rentables* qu'à Gletsch d'aménager des centrales de pompage-turbinage, mais sans attenter pour autant à des sites dignes de protection. De plus, il serait possible d'équiper de simples bassins d'accumulation avec des installations de pompage complémentaires. Le déplacement du tracé de la voie ferrée Furka-Oberalp, qui serait nécessaire en cas de réalisation du projet, semble avoir été prévu par anticipation, avec la construction du tunnel de base de la Furka. Si les 200 millions de francs que va probablement coûter ce tunnel sont incorporés dans les frais de l'usine de Gletsch, le degré de rentabilité des installations tomberait à 0,89. Cela ne serait véritablement pas économique.

Conclusions

Si, à longue échéance, existe un important besoin d'énergie de pointe (avec maintien d'un excédent d'énergie de base), je tiens pour opportune la manière d'agir suivante:

1. Equiper partout où c'est possible les simples bassins d'accumulation avec des installations de pompage.
2. Si, après cela, subsiste un excédent d'énergie de base nocturne, et que les prévisions de la commission fédérale pour une conception globale de l'énergie soient encore valables, les projets de centrales de pompage les mieux conçus, du point de vue écologique également, devront être réalisés.
3. A ces conditions, le complexe Totensee-Oberwald, avec apport du Rhône, pourrait être construit.
4. Le complexe Gletsch-Oberwald doit en revanche être écarté en tout état de cause.

Thomas Pfister